

Les documents à préparer pour répondre aux questionnaires.

Ces documents ne seront ni transmis ni annexés aux diagnostics

Obligatoire :

Les contrats de maintenance et attestations d'entretien des systèmes de :

- Chauffage
- Ventilation
- Climatisation

Facultatif :

Des documents décrivant l'établissement :

- Les plans de l'établissement pour caractériser :
 - o Son homogénéité
 - o Sa superficie
 - o Sa date de construction
- Les matériaux de construction utilisés
- Des documents de suivi des travaux s'il y en a eu.

Des documents concernant les achats :

- De produits d'entretien
- De fournitures
- De matériel
- ...